

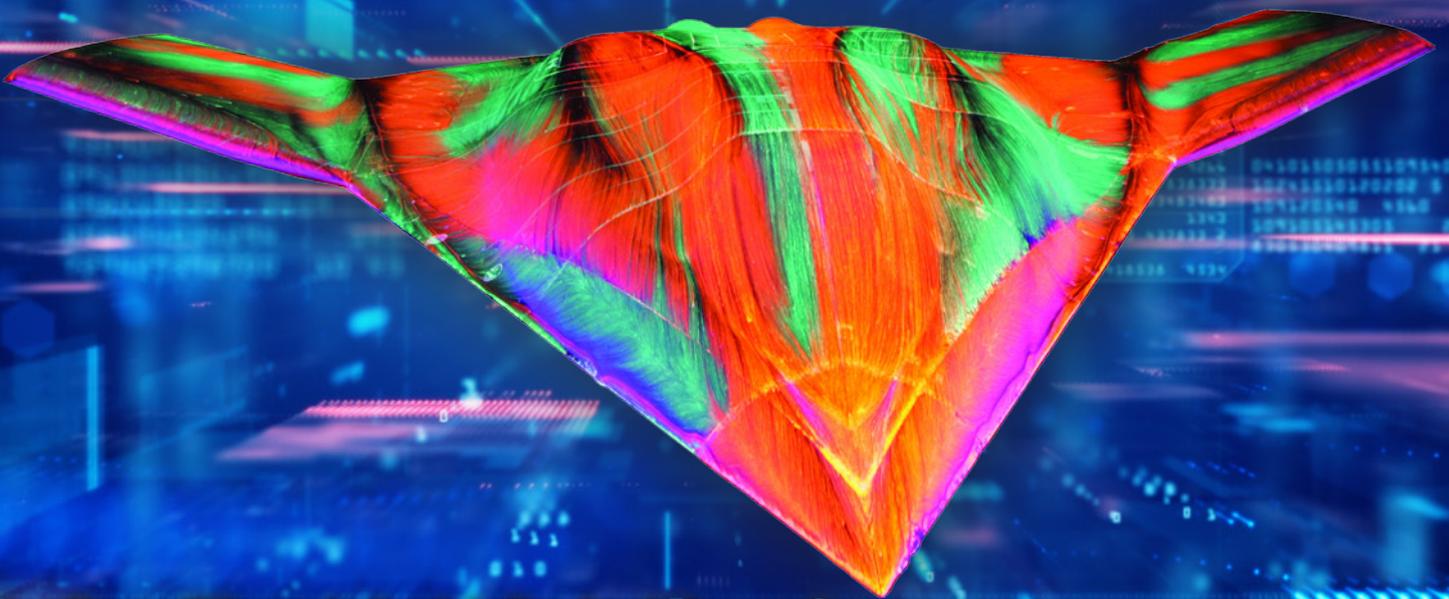
N° 206 - Janvier - Février - Mars 2021 - 12€

Magazine trimestriel



# Défense

## Questions sur les armements futurs



**Quelle politique industrielle de défense ?**

**L'innovation technologique militaire**

**La coopération entre ingénieurs et opérationnels**

**L'intégration du retour d'expérience dans le futur**

**La stratégie et la doctrine opérationnelle**

**La vision d'un industriel de défense**

*Visualisation pariétale avec des enduits colorés d'un démonstrateur de drone de combat aérien en soufflerie.*

© ONERA/Dassault Aviation/DGA

© Shutterstock

### **GÉOPOLITIQUE**

La politique étrangère  
du président Biden

### **CINEMA**

Le philosophe Michel Onfray  
et l'Arménie

### **COMMUNAUTE IHEDN**

Nouvelle formule des sessions de  
formation en 2021

# Le monde change, l'IHEDN aussi

## Entretien avec le général Patrick Destremau, directeur de l'IHEDN

En quoi la session nationale 2021 sera-t-elle « nouvelle » ?

Il s'agit de proposer à l'ensemble des auditeurs de l'IHEDN, issus de toutes les majeures (*Armement et économie de défense, Défense et sécurité économique, Enjeux et stratégies maritimes, Politique de défense, Souveraineté numérique et cybersécurité*) un socle commun de formation. C'est la première nouveauté : une seule session nationale, 5 majeures. Le socle commun de formation doit permettre à tous les auditeurs de se retrouver plusieurs fois par an, pour dialoguer et réfléchir ensemble aux grands enjeux stratégiques des questions de défense et de sécurité (séminaire de rentrée, module commun « Grands enjeux stratégiques », et forum stratégique en fin de session) mais aussi pour participer à des missions d'étude à l'étranger (mission « Bruxelles » + « Europe », mission « monde », ou encore mission Djibouti ou Émirats arabes unis).

La dimension intersectorielle, interdisciplinaire et interministérielle des questions traitées appellent de toute évidence la création d'un tel socle commun de formation. Quel que soit leur cœur de compétence, les auditeurs de la nouvelle session nationale auront ainsi l'occasion de partager leur questionnement sur des enjeux par nature transversaux (transformation numérique, changement climatique, menaces pandémiques, à titre d'exemples). Ils pourront ainsi engager une réflexion stratégique sur les voies et moyens coordonnés à mettre en œuvre en réponse à des défis complexes. C'est d'ailleurs bien dans cet esprit qu'a été créé l'IHEDN, institution qui rassemble en son sein de hauts responsables issus de tous les secteurs d'activités, pour y forger cette « unité de pensée et d'action » nécessaire pour se préparer à affronter l'avenir.

Les cinq majeures distinctes parmi lesquelles les candidats à la nouvelle session nationale 2021 auront à choisir, répondent quant à elles au besoin d'approfondissement d'auditeurs recrutés en fonction de



Séminaire de rentrée de session nationale à Collioure en 2019. Les auditeurs acquièrent des compétences utiles à des responsables de haut niveau, tout en découvrant d'autres angles d'approche des enjeux de défense et de sécurité.

leurs intérêts et de leurs compétences propres. Il s'agira de valoriser les acquis d'expérience d'auditeurs de haut niveau, et d'ancrer la réflexion stratégique dans la réalité de pratiques spécifiques.

Autre nouveauté, et non des moindres : la création d'une toute nouvelle majeure « *Défense et sécurité économique* » qui doit permettre à de cadres dirigeants du secteur privé, des chefs d'entreprises, de hauts fonctionnaires civils et militaires, ainsi qu'à des personnalités issues du monde politique, ou encore universitaire, d'engager ensemble une réflexion collective portant sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux protéger et promouvoir les intérêts stratégiques de la France. La diffusion d'une véritable culture d'intelligence économique, constitue désormais un pan essentiel de nos missions, sachant l'importance de l'enjeu pour notre pays, en termes de puissance et de souveraineté : assurer de manière optimale la sécurité économique sur tout le territoire comme à l'international.

Entre innovation et constance des missions, comment trouver le juste équilibre ?

Je ne le redirai jamais assez : l'IHEDN ne se renouve pas pour se renover, mais tout simplement parce qu'il s'agit de se préparer à relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle qui ne sont plus aujourd'hui les mêmes qu'hier. Le sens de nos missions est



gravé dans le marbre ; la manière de les assurer évolue. « *Le monde change, l'IHEDN aussi* ». Cela n'implique pas de renoncer à ce que nous savons faire le mieux, bien au contraire. En ce sens, le triptyque (missions d'études, conférences-débats, travaux de comité) reste au fondement de la pédagogie unique et originale qui est notre marque de fabrique. Bien sûr, le chemin de formation proposé aux auditeurs sera renouvelé et enrichi par la mise en œuvre de nouveaux outils et de nouvelles méthodes, susceptibles de préparer efficacement les auditeurs à la prise de décision de haut niveau (exercices de simulation, gestion de crise, mise à disposition de ressources numériques renforcées, méthode d'analyse stratégique). Cependant, là-encore, il ne s'agit que d'une chose : donner à l'institut les moyens d'exercer au mieux des missions qui, dans le contexte actuel, apparaissent plus que jamais utiles à la Nation qui doit pouvoir asseoir durablement sa cohésion et assurer sa résilience.

### En quelques mots, quel sera l'apport de cette formation renouvelée pour les auditeurs et pour l'État ?

À l'issue de leur formation, les auditeurs auront acquis des compétences utiles au parcours professionnel de responsables de haut niveau, qui doivent pouvoir partager leurs acquis d'expérience tout en découvrant d'autres pratiques et d'autres angles d'approche des enjeux de défense et de sécurité, par nature transversaux et intersectoriels. Ils y auront notamment appris à mieux décrypter les jeux d'acteurs qui déterminent l'élaboration des politiques de défense, à mieux comprendre les ressorts et les rouages de la décision publique, à mieux cerner aussi les tropismes propres à chacune des parties prenantes, public, privé, civils, militaires... ils pourront aussi, le cas échéant, acquérir une expertise managériale en matière d'analyse prospective et de réflexion stratégique. Autant de connaissances, de savoir-faire, mais aussi de savoir-être, tel que l'ouverture à l'altérité, utiles à des responsables de haut niveau.

L'État bénéficie ainsi d'un tissu solide d'acteurs engagés au service du pays, qui auront appris à travailler et réfléchir ensemble, inspirés par cette « unité de pensée et d'action », au cœur de cet esprit de défense que l'IHEDN a la charge de promou-



Le Forum des études de l'Union des associations d'auditeurs, au Parlement européen de Strasbourg en 2018. Sous l'égide de l'UNION, le gros réseau des 42 associations rassemble en France et à l'international plusieurs milliers de personnes actives, formées à l'IHEDN.

voir et de diffuser. Dans la période difficile que nous traversons, faite d'incertitudes et traversée par de nouvelles menaces, plus que jamais l'État a besoin de pouvoir s'appuyer sur ce réseau actif de compétences, qui se forge, au fil des promotions, au sein de l'Institut des hautes études de défense nationale.

Pour prolonger leur engagement « après l'IH », les auditeurs ont désormais la possibilité d'intégrer la réserve de l'IHEDN qui s'est ouverte en mars 2020. Le nombre d'auditrices et d'auditeurs d'ores et déjà inscrits (plus de 150) et la qualité des missions proposées atteste bien de cette volonté partagée de placer son énergie et ses compétences au service des institutions et du pays.

Enfin, il faut bien entendu souligner la contribution essentielle apportée par les associations d'auditeurs au rayonnement de l'esprit de défense. En coordonnant les activités variées conduites sur tout le territoire, ainsi qu'à l'international par ces associations, l'UNION-IHEDN favorise les synergies dynamiques qui permettent de fédérer au service de la Nation les si nombreuses et précieuses compétences que rassemble notre communauté.

### Comment s'inscrire à la nouvelle session 2021 ?

Il suffit de se rendre sur la page de la nouvelle session nationale 2021 du site de l'IHEDN<sup>1</sup>, de choisir sa majeure, puis de cliquer sur le bouton inscription qui vous dirigera vers le formulaire d'inscription. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 février 2021. Les entretiens de sélection se dérouleront de mars à juin. Nous souhaitons pouvoir publier la liste des auditeurs de cette nouvelle session dès le début du mois de juillet.

*Propos recueillis par Jean-François Morel*

<sup>1</sup> : [https://www.ihedn.fr/formation?filters%5Bfield\\_formation\\_type%5D=21](https://www.ihedn.fr/formation?filters%5Bfield_formation_type%5D=21)

**Nouvelle session nationale de l'IHEDN : inscriptions ouvertes jusqu'au 28 février 2021.**